

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2361**

concernant l'émission d'un diplôme par l'Université Laval

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le protocole d'entente intervenu entre l'Université Laval et l'Université du Québec en Outaouais concernant le programme de doctorat en relations industrielles;

**ATTENDU** l'article 2.6 du protocole qui stipule que l'Université Laval confère le grade de Ph.D. aux étudiants, dont ceux de l'UQO, qui ont réussi avec succès le programme de doctorat en relations industrielles;

**ATTENDU** l'article 3.2 du protocole qui stipule que l'UQO procède à l'inscription des étudiants et à la gestion de leurs dossiers selon ses normes et règles administratives;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par le responsable de programme;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ruth Phillion, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que l'étudiante Renée Michaud a satisfait aux exigences du programme auquel elle s'était inscrite;

**DE RECOMMANDER** à l'Université Laval d'octroyer à Renée Michaud le grade de Ph.D. en relations industrielles.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2362**

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Annie Devault, appuyée par madame Stéphanie Demers,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 317-CE-2363

concernant un avis au conseil d'administration relatif à une mise à jour de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la *Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche*, entrée en vigueur en juin 2013 et modifiant notamment l'article 21 du *Code civil du Québec* (C.c.Q.) concernant la recherche avec des mineurs et des majeurs inaptes, a un impact sur l'évaluation des projets de recherche auxquels des mineurs ou des majeurs inaptes participent;

**ATTENDU** que seul un comité d'éthique de la recherche compétent (CER), tel que défini au 4<sup>e</sup> alinéa de l'article 21 du C.c.Q., peut évaluer les projets de recherche qui sont susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des participants mineurs ou majeurs inaptes;

**ATTENDU** que le CER de l'UQO n'est pas un CER compétent désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

**ATTENDU** la préoccupation soulevée en matière de santé et de sécurité dans la recherche par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 23 septembre 2013;

**ATTENDU** les préoccupations exprimées par le conseil d'administration, lors de sa séance régulière du 18 février 2013, à l'égard des dossiers en souffrance, notamment ceux dont le certificat d'éthique est échu et pour lesquels aucun suivi n'est effectué par les chercheurs;

**ATTENDU** que le suivi continu annuel constitue une exigence des trois organismes subventionnaires fédéraux de la recherche (CRSH, CRSNG et IRSC) comme stipulé dans *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2010 (EPTC2)*, à ses articles 2.8, 6.14 et 6.15;

**ATTENDU** que l'EPTC2 stipule également qu'il importe que la recherche avec des êtres humains satisfasse à des critères scientifiques et éthiques rigoureux qui respectent et protègent les participants;

**ATTENDU** le projet de modification de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* élaboré par les membres du CER de l'UQO;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ruth Phillion, appuyée par madame Marie Robert,

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 317-CE-2363**

concernant un avis au conseil d'administration relatif à une mise à jour de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration relativement à la mise à jour de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 317-CE-2364

concernant la modification des programmes de premier cycle en sciences sociales

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les descriptifs des cours *COMXXX Politique et régulation en communication*, *COMXXX Communication et gestion de crise* et *COMMXXX Plan de communication*;

**ATTENDU** les extraits No 74 et No 14-36-181 de l'assemblée départementale du Département des sciences sociales;

**ATTENDU** les résolutions MSCS-14-30-170, MSCS-14-30-171, MSCS-14-30-172 du conseil de module des sciences sociales;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Annie Devault, appuyée par monsieur Jean-François Simard,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les descriptifs des cours *COMXXX Politique et régulation en communication*, *COMXXX Communication et gestion de crise* et *COMMXXX Plan de communication*;

**DE RATTACHER** les cours *COMXXX Politique et régulation en communication*, *COMXXX Communication et gestion de crise* et *COMMXXX Plan de communication* au département des sciences sociales;

**D'AJOUTER** les cours *COMXXX Politique et régulation en communication*, *COMXXX Communication et gestion de crise* et *COMMXXX Plan de communication* à la liste des cours optionnels des programmes suivants :

- baccalauréat en sciences sociales, concentration communication (7649);
- majeure en communication (6960);
- mineure en communication publique (8496);
- certificat en communication publique (4496);

**D'AJOUTER** le cours *COM1033 Théorie et épistémologie de la communication I*, de le rendre obligatoire et de rendre le cours *SOC2553 Sociologie des organisations* optionnel au certificat en communication publique (4496);

**D'AJOUTER** le cours *COM1033 Théorie et épistémologie de la communication I*, de le rendre obligatoire et de rendre le cours *COM1023 Communication verbale* optionnel à la mineure en communication publique (8496);

**COMMISSION DES ÉTUDES****RÉSOLUTION 317-CE-2364**

concernant la modification des programmes de premier cycle en sciences sociales

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**D'AJOUTER** le cours *SOC2023 Activité thématique en sciences sociales* à la liste des cours optionnels des programmes suivants :

- baccalauréat en sciences sociales, concentration développement international (7631);
- majeure en développement international (6541);
- mineure en médias de l'information et des communications (8030);
- mineure en géographie (8115);
- mineure en histoire (8116);
- mineure en communication publique (8496);
- mineure en développement international (8541);
- mineure en science politique (8912);
- mineure en sociologie (8917).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 317-CE-2365

concernant la modification de la banque de cours de premier cycle en sciences sociales

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque de modification des cours *SOC2433 Problèmes, politiques et programmes socioéconomique* et *SOC2403 Aspects structurels et dynamique de la région*;

**ATTENDU** les extraits N° 14-34-174A de la 34<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences sociales;

**ATTENDU** l'évaluation périodique des programmes de premier cycle en sciences sociales recommandant la révision des sigles des cours pour les ajuster davantage à leur contenu;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Ruth Philion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la modification de titre des cours *SOC2433 Problèmes, politiques et programmes socioéconomiques* et *SOC2403 Aspects structurels et dynamique de la région* par *SSOXXXX Politiques et programmes socioéconomiques* et *DEVXXXX Dimensions régionales du développement*;

**DE MODIFIER** les programmes de premier cycle en sciences (4917, 6120, 6140, 7645, 8115, 8917) en y remplaçant les cours *SOC2433 Problèmes, politiques et programmes socioéconomiques* et *SOC2403 Aspects structurels et dynamique de la région* par les cours *SSOXXXX Politiques et programmes socioéconomiques* et *DEVXXXX Dimensions régionales du développement*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2366**

concernant la modification du certificat en administration (4122)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque des modifications du certificat administration (4122);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-05 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la modification du certificat en administration (4122);

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition monsieur Stéphane Pisani, appuyée par madame Vanessa Riendeau,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications du certificat en administration (4122) telles que présentées au triptyque.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2367**

concernant la modification du certificat en droit de l'entreprise et du travail (4436)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque de modification du certificat en droit de l'entreprise et du travail (4436);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-03 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la modification du certificat en droit de l'entreprise et du travail (4436);

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition madame Renée Michaud, appuyée par madame Ruth Philion,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification aux conditions d'admission et le retrait des cours *CTB1643 Fiscalité des affaires*, *REI1533 Rapports de travail en secteur public* et *DRT1283 Droit de la consommation* et l'ajout des cours *DRT1283 Droit immobilier* et *ADM5023 Projet d'intégration en gestion* à la liste des cours optionnels du certificat en droit de l'entreprise et du travail (4436).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2368**

concernant la modification de la mineure en pratiques administratives (8039)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque des modifications de la mineure en pratiques administratives (8039);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-04 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la modification de la mineure en pratiques administratives (8039);

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition monsieur Stéphane Pisani, appuyée par madame Renée Michaud,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le remplacement du cours obligatoire SIG1003 *Systèmes d'information pour gestionnaires* par le cours INF4123 *Outils informatiques*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2369**

concernant la modification du baccalauréat en administration (7127, 7128) et la création d'une nouvelle concentration en gestion et évaluation immobilières

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque de modification du baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-06 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant les modifications du baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** le projet de création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-02 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la quatre-vingt-douzième réunion de la sous-commission des études concernant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** la résolution 92-SCE-221 de la sous-commission des études du 19 mars 2014 recommandant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

**ATTENDU** la proposition formulée en séance par madame Stéphanie Demers et appuyée par madame Marie Robert de scinder le projet de résolution tel qu'il appert de l'article 32 de l'annexe 1 du Règlement de régie interne de l'UQO;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Vanessa Riendeau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications du baccalauréat en administration (7127, 7128) telles que présentées au triptyque;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ajout d'exigences mathématiques aux conditions d'admission de la base universitaire du baccalauréat en administration (7127, 7128);

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 317-CE-2369**

concernant la modification du baccalauréat en administration (7127, 7128) et la création d'une nouvelle concentration en gestion et évaluation immobilières

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2370**

concernant la modification du baccalauréat en administration (7127, 7128) et la création d'une nouvelle concentration en gestion et évaluation immobilières

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque de modification du baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-06 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant les modifications du baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** le projet de création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-02 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la quatre-vingt-douzième réunion de la sous-commission des études concernant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**ATTENDU** la résolution 92-SCE-221 de la sous-commission des études du 19 mars 2014 recommandant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

**ATTENDU** la proposition formulée en séance par madame Stéphanie Demers et appuyée par madame Marie Robert de scinder le projet de résolution tel qu'il appert de l'article 32 de l'annexe 1 du Règlement de régie interne de l'UQO;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par monsieur André Manseau,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications du baccalauréat en administration (7127, 7128) telles que présentées au triptyque;

**D'APPROUVER** le projet de création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128);

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 317-CE-2370**

concernant la modification du baccalauréat en administration (7127, 7128) et la création d'une nouvelle concentration en gestion et évaluation immobilières

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture de la concentration en gestion et évaluation immobilières au baccalauréat en administration (7127, 7128) à compter du trimestre d'automne 2014.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2371**

concernant la modification du baccalauréat en administration (7127, 7128) et la création d'une nouvelle concentration en gestion et évaluation immobilières

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la proposition formulée en séance par madame Stéphanie Demers et appuyée par madame Marie Robert de scinder le projet de résolution concernant la modification du baccalauréat en administration (7127, 7128) et la création d'une nouvelle concentration en gestion et évaluation immobilières (317-CE-2369 et 317-CE-2370);

**ATTENDU** les préoccupations maintes fois exprimées en commission des études à l'égard d'un manque apparent de concertation et de communication entre les départements et les modules en ce qui a trait au processus de mise en œuvre des programmes d'études;

**ATTENDU** que la proposition de modification qui vient d'être traitée par la commission des études vient illustrer, pour certains membres, la raison d'être de cette préoccupation;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de transmettre ces préoccupations au conseil d'administration en vue d'envisager une réforme du régime des études de premier cycle aux fins de revoir les rôles et les responsabilités dévolus aux modules dans le contexte de ces préoccupations;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition monsieur Jean-François Simard, appuyée par madame Annie Devault,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE TRANSMETTRE** au conseil d'administration les préoccupations exprimées en commission des études à l'égard d'un manque apparent de concertation et de communication entre les modules et les départements relativement au processus de mise en œuvre des programmes d'études.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2372**

concernant la modification à l'offre d'admission du certificat en gestion et évaluation immobilières (4030)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque de modification du certificat en gestion et évaluation immobilières (4030);

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-02 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la modification du certificat en gestion et évaluation immobilières (4030);

**ATTENDU** la résolution 92-SCE-221 recommandant de lever l'exigence reliée à l'offre du certificat en gestion et évaluation immobilières sur la base de cohorte minimale de 30 admissions;

**ATTENDU** la résolution 368-CA-5547 approuvant l'ouverture des admissions au certificat en gestion et évaluation immobilières;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition monsieur Marc Landry, appuyée par monsieur Stéphane Pisani,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de lever l'exigence reliée à l'offre du certificat en gestion et évaluation immobilières sur la base de cohorte minimale de 30 admissions.

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions à temps partiel, aux trimestres d'hiver.

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2373**

concernant l'offre de programmes en administration au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 370-CA-5617 du conseil d'administration concernant l'engagement de l'UQO dans le processus visant à intégrer le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie;

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par la population des Basses-Laurentides pour les études de premier cycle en administration;

**ATTENDU** les discussions entre la direction du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie et l'UQO quant aux modalités de mise en œuvre des programmes de premier cycle en administration à Sainte-Thérèse;

**ATTENDU** les ressources en place permettant de soutenir le certificat en administration (4122) et le certificat en gestion et évaluation immobilières (4030);

**ATTENDU** la résolution 135-CASA-26-02-14-01 du conseil de module des sciences de l'administration;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la quatre-cent-vingt-huitième réunion de l'assemblée départementale du Département des sciences administratives;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Marc Landry,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions au certificat en administration (4122) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie, à compter de l'automne 2014, selon un régime d'admission à temps partiel, au trimestre d'automne seulement;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions au certificat en gestion et évaluation immobilières (4030) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie, à compter de l'hiver 2015, selon un régime d'admission à temps partiel, au trimestre d'hiver seulement.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2374**

concernant la modification du baccalauréat en administration (712S) offert au campus de Saint-Jérôme et ouverture des admissions aux trimestres d'hiver

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le triptyque de modification du baccalauréat en administration (712S) offert au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** la résolution 135-CMSA-26-02-14-07 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant les modifications du baccalauréat en administration (712S) offert au campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Vanessa Riendeau,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications du baccalauréat en administration (712S) offert au campus de Saint-Jérôme telles que présentées au triptyque;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'hiver au baccalauréat en administration (712S) au campus de Saint-Jérôme, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

ANNEXE

COMMISSION DES ÉTUDES

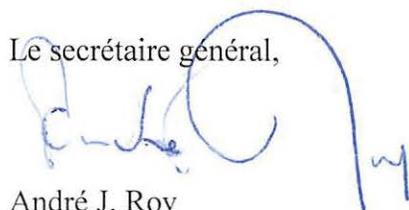
ANNEXE RELATIVE À LA RÉOLUTION 317-CE-2374

concernant la modification du baccalauréat en administration (712S) offert au campus de Saint-Jérôme et ouverture des admissions aux trimestres d'hiver

---

La présente annexe a pour but de préciser que le programme de baccalauréat en administration concerné par la résolution 317-CE-2374 a comme code le 7127. Le code 712S est utilisé à titre administratif seulement.

Le secrétaire général,



André J. Roy

27 mars 2015

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2375**

concernant la modification du diplôme d'études supérieures spécialisées en finance (3242)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le lien clair établi entre le DESS en finance (3242) et la maîtrise en économie financière, tel que démontré par les extraits du projet d'ouverture adopté par la commission des études (279-CE-1991) et le conseil d'administration (368-CA-5550);

**ATTENDU** les échanges de courriels entre le Décanat des études et la responsable de programme à ce sujet;

**ATTENDU** les descriptifs des cours ECN6003 *Économétrie*, ECN6023 *Microéconomie*, ECN6033 *Macroéconomie avancée*, FIN6043 *Gestion des risques financiers* et FIN6053 *Théories avancées de portefeuille*;

**ATTENDU** le triptyque de modification du DESS en finance (3242);

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition madame Annie Devault, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les modifications du diplôme d'études supérieures spécialisées en finance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2376**

concernant la modification du descriptif du cours PSY9218 *Essai : rédaction, dépôt et diffusion (présentation devant jury)*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait 1085 de la 171<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département de la psychoéducation et de la psychologie;

**ATTENDU** l'article 10,20 du Régime des études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** le triptyque de modification du cours PSY9218 *Essai : rédaction, dépôt et diffusion (présentation devant jury)*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition madame Marie Robert, appuyée par madame Annie Devault,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la modification du descriptif du cours PSY9218 *Essai : rédaction, dépôt et diffusion (présentation devant jury)* présentée à l'annexe A.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2377**

concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2015-2016

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 6 du Règlement général 1 de l'Université du Québec : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du Régime des études de premier cycle et l'article 1.8 du Régime des études de cycles supérieurs de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le projet de calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2015-2016;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition madame Ruth Philion, appuyée par madame Marie Robert,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter le projet du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2015-2016;

**DE RECOMMANDER** de fixer la date retenue pour la semaine d'études du trimestre d'hiver 2016 en fonction du moment retenu pour la semaine de relâche scolaire des niveaux primaire et secondaire de la façon suivante :

- si les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides utilisent la même semaine, de retenir ce moment pour la semaine d'études de l'UQO;
- si les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides utilisent des semaines différentes, que la question soit soumise à nouveau au conseil d'administration après avoir fait l'objet d'une recommandation spécifique de la commission des études.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 317-CE-2378

relative au « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche »

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le retrait du projet de résolution intitulé « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche »;

**ATTENDU** les commentaires de membres de la commission concernant le projet de règlement élaboré par l'exécutif du SPUQO et qui ont notamment permis de faire ressortir des imprécisions et des incohérences règlementaires dans le projet proposé en regard des autres dispositifs règlementaires dont le règlement général numéro 1 de l'Université du Québec intitulé « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

**ATTENDU** la recommandation d'un membre à la suite de ces commentaires, de procéder à la formation d'un comité de travail ad hoc de la commission des études mandaté pour élaborer une nouvelle version du « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche », en tenant compte des versions proposées par la direction et celle proposée par le SPUQO;

Sur proposition monsieur André Manseau, appuyée par madame Stéphanie Demers,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE PROCÉDER** à la formation d'un comité de travail de la commission des études sur le « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche »;

**DE MANDATER** ledit comité pour élaborer une nouvelle version du « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche », en tenant compte des versions proposées par la direction de l'Université et celle proposée par l'exécutif du SPUQO;

**DE DÉTERMINER** lors d'une prochaine réunion de la commission des études, la composition, les échéanciers et les modalités de fonctionnement dudit comité.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 317-CE-2379**

concernant la diminution du contingentement au doctorat en psychologie (3293)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution RESOL-UQO-CPP-03-02-6.0 du comité de programme de doctorat en psychologie proposant de diminuer le contingentement de 15 à 14 étudiants annuellement au doctorat en psychologie (3293);

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marie Robert, appuyée par madame Renée Michaud,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de diminuer le contingentement à 14 étudiants annuellement au doctorat en psychologie (3293) à compter du trimestre d'automne 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

Projet de résolution relatif au « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche »

---

Ce projet de résolution, introduit à la demande d'un membre siégeant à titre de professeur à la commission des études, madame Stéphanie Demers, conformément à l'article 7.06 de la convention collective de travail des professeurs de l'UQO, a été à l'origine dûment proposé et appuyé. Il a par la suite été convenu de le retirer, avec le consentement du membre qui l'a proposé, et de celui qui l'a appuyé, tel qu'il appert de la proposition suivante :

Sur une proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée de madame Marie Robert, il est résolu, à l'unanimité, de retirer le projet de résolution, ci-dessous reproduit, présenté à la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche »;

**ATTENDU** que ledit règlement a été adopté par le conseil d'administration, à l'origine en 1978, et qu'il a fait l'objet de plusieurs modifications, la dernière ayant été effectuée le 19 juin 2001;

**ATTENDU** qu'il a été jugé prioritaire de réviser ce règlement pour le rendre plus précis et plus conforme à des pratiques consultatives propres à un milieu universitaire dans un contexte de dotation et de renouvellement de mandat de certains postes de cadres académiques;

**ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec intitulé « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » qui prévoit, à son article 2, qu'une consultation est effectuée notamment auprès du corps professoral et de la commission des études, selon la procédure que détermine l'établissement;

**ATTENDU** le projet de « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche » préparé par la direction et soumis à consultation;

**ATTENDU** la résolution AG-SPUQO-27.01.2014-01 par laquelle un avis défavorable a unanimement été donné à ce projet de « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche », tel que préparé et soumis à la consultation par la direction;

**ATTENDU** l'appel du Président de la commission des études à des propositions alternatives au projet de révision présenté à la séance de la commission des études le 6 février 2014;

**ATTENDU** le projet de « Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de doyen des études et de doyen de la recherche » préparé par le Conseil exécutif du SPUQO suite à une analyse comparative des règlements de cette nature dans les autres universités québécoises;

**COMMISSION DES ÉTUDES****Projet de résolution retiré en vertu de l'article 27 de l'annexe A du Règlement de régie interne**

Projet de résolution relatif au « Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche »

---

Ce projet de résolution, introduit à la demande d'un membre siégeant à titre de professeur à la commission des études, madame Stéphanie Demers, conformément à l'article 7.06 de la convention collective de travail des professeurs de l'UQO, a été à l'origine dûment proposé et appuyé. Il a par la suite été convenu de le retirer, avec le consentement du membre qui l'a proposé, et de celui qui l'a appuyé, tel qu'il appert de la proposition suivante :

Sur une proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée de madame Marie Robert, il est résolu, à l'unanimité, de retirer le projet de résolution, ci-dessous reproduit, présenté à la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-septième réunion tenue le jeudi 10 avril 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée spéciale du SPUQO par laquelle les membres du corps professoral ont unanimement émis un avis favorable à ce projet de règlement le 10 mars 2014;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de \_\_\_\_\_, appuyée par \_\_\_\_\_,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE TRANSMETTRE** un avis favorable de la commission des études au conseil d'administration, concernant le projet de « Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de doyen des études et de doyen de la recherche » préparé par le Conseil exécutif du SPUQO.

Le secrétaire général,

Luc Maurice